



Royal Gallia Basket Club de BEEZ

Chers parents,

Cher joueur,

J'espère que vous et vos proches vous portez bien.

Il est temps de préparer la nouvelle saison 2022-2023.

Voici quelques informations utiles.

Les éventuelles modifications et compléments d'information seront communiqués via la newsletter. Vous pouvez vous y abonner soit via le site internet (<https://www.galliabeez.be/index.php?page=newsletter>), soit en envoyant un email au secrétariat (secretaire@galliabeez.be).

La newsletter est envoyée chaque semaine. Si vous ne la recevez pas, merci de rapidement vous abonner et de vérifier qu'elle ne soit pas considérée par votre gestionnaire de courrier comme indésirable (spam).

1. Entraînements

Lieux :

- Complexe sportif de Beez (2, Avenue Reine Elisabeth à 5000 Beez),
- Salle de sport de l'Institut de la Providence (Rue Notre Dame des Champs à 5020 **Champion**),
- Salle de sport du Collège Notre-Dame de la Paix (Place Notre-Dame de la Paix à 5101 **Erpent**),
- Centre sportif de **La Plante** (220, Chaussée de Dinant à 5000 Namur).

Equipe	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby*			15h45 – 16h45			09h00 – 10h00
U6-7				16h45 – 18h15		
U8B	17h00- 18h00		17h00 – 18h30			
U8A	17h00- 18h00		17h00 – 18h30			
U10C	18h00 – 19h15		14h30 – 15h45			
U10B	18h00 – 19h15		14h30 – 15h45			
U10A			16h45 – 18h00		16h45 – 18h00	
U12B		16h45 – 18h15			16h45 – 18h00	
U12A	18h15 – 19h30		18h00 – 19h30			
U14 Prov			18h30 – 20h00	18h15 – 19h30		
U14 Reg	17h00 – 18h15	18h15 – 19h30			18h00 – 19h30	
U16 Prov		19h30 – 21h00		16h45 – 18h15		

U16 Reg	16h45 – 18h15		17h00 – 18h30	19h30 – 21h00		
U17 Reg	18h15 – 19h30			19h30 – 21h00	19h30 – 21h00	
U18 Reg	18h15 – 19h30			19h30 – 21h00	19h30 – 21h00	
U21 Reg	19h30 – 21h00			21h00 – 22h30	19h30 – 21h00	
P3B	21h00 – 22h30	21h00 – 22h30				
P3A		21h00 – 22h30			21h00 – 22h30	
P1	19h30 – 21h00			21h00 – 22h30		
R2	19h30 – 21h00			21h00 – 22h30		

*Pour les Baby (joueurs de moins de 6 ans), les entraînements seront assurés par le BC Boninne en accord avec le Royal Gallia BC Beez.

Il est demandé d'être **présent 10 à 15 minutes avant l'heure de début** de l'entraînement afin de se donner le temps de saluer les copains et leurs parents et de débiter l'entraînement à l'heure (dans le respect du programme élaboré par l'entraîneur).

Il est **impératif de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**, que ce soit pour l'entraînement ou pour le match.

2. Reprise des entraînements

Le 1^{er} août : U14R, U16R, U17R, U18R, U21R

Le 2 août : P3B

Le 3 août : 17h00 terrain extérieur de Beez (espace Fernand Massart) : U8A

Le 17/08 : U12A

Pour les autres équipes : sera communiqué dès que possible via la newsletter.

Une fois les dates communiquées, Pour une **BONNE ORGANISATION DE LA REPRISE**, il est demandé aux joueurs de **CONFIRMER leur PRÉSENCE** auprès de leur entraîneur.

3. Entraîneurs

	Entraîneurs	E-mails	GSM
U6	Eva Hambursin	eva08082000@hotmail.fr	
U8A	Patricia Quirin	patriciaquirin@hotmail.com	0497/39.22.93
U8B	Dorian Marcus	dorian.marcus@outlook.be	0472/13.39.53
U10A	Florent Seidoff	florent.seidoff@hotmail.fr	0471/26.86.24
U10B	Patricia Quirin	patriciaquirin@hotmail.com	0497/39.22.93
U10C	David Rouchet	rouchetd@hotmail.com	
U12A	Fabienne Debuigne	fabienne.debuigne@gmail.com	0477/72.48.59
U12B	Lucas Feraille	lucas29fer@gmail.com	0471/76.08.62
U14 Prov	Sera communiqué dès que possible.		
U14 Reg	Pierre Geubel	p11.geubel@gmail.com	0499/74.77.99
U16 Prov	Lucas Feraille	lucas29fer@gmail.com	0471/76.08.62
U16 Reg	Julien Lucas	julien.lucas@hotmail.com	0496/83.48.77

U17 Reg	Alexandre Geradon	geradonalexandre@gmail.com	0476/34.28.88
U18 Reg	David Marchal	marchald@live.fr	0495/45.98.76
U21 Reg	David Marchal	marchald@live.fr	0495/45.98.76
P3A	Simon Libertiaux	simon.libertiaux@outlook.fr	0493/98.93.89
P3B	Stéphane Delval	delvst98@gmail.com	0497/94.36.51
P1	Hervé Forthomme	rvfor@hotmail.com	0473/18.91.54
R2	Didier Prinsen	didierprinsen@gmail.com	0496/67.72.76

4. Rencontres officielles

Les rencontres à domicile se déroulent **le samedi et le dimanche** (1 week-end sur 2, en alternance avec le BC Boninne) selon le **calendrier** élaboré par le Comité Provincial de Namur ou l'AWBB qui **vous sera communiqué dès que possible** via l'entraîneur, la **newsletter** et notre site internet. Il sera aussi disponible sur le site www.cpnamur.be (joueurs provinciaux) ou www.awbb.be (joueurs régionaux).

Il est demandé d'être présent 30 (ou 45 minutes en fonction du coach) avant l'heure de début du match et de prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

Rencontres à domicile (heure de début)		
Equipes	Samedi	Dimanche
U6 (tournoi)		
U8 A (tournoi)		
U8 B (tournoi)		
U10 A		09h00
U10 B	10h15	
U10 C		
U12 A	10h00	
U12 B	12h00	
U14 Prov		15h00
U14 Reg	12h00	
U16 Prov		17h00
U16 Reg		15h00
U17 Reg	16h00	
U18 Reg		13h00
U21 Reg	14h00	
P3 A		17h00
P3 B	18h15	
P1		11h00
R2	20h30	

Les dates des tournois pour les U6-7-8 seront communiquées dès que possible.

Pour des contraintes de calendrier, ces horaires peuvent changer certains WE. Cela vous sera communiqué par le coach, dans la **Newsletter hebdomadaire et sur le site internet**.

5. **Cotisations 2022-2023**

Afin d'assurer le bon fonctionnement de notre Club, chaque membre paie une **cotisation annuelle**. Celle-ci couvre en partie les nombreux frais engendrés par la pratique du basket (licence fédérale, droit annuel d'inscription à la fédération, assurance et équipement pour les équipes en compétition, arbitrage, encadrement, location des infrastructures...). La cotisation **ne couvre pas** les amendes infligées par la fédération pour tout oubli de carte d'identité, convocation devant le conseil de discipline ou toute autre sanction financière. Ces frais sont entièrement à charge du membre.

Pour les équipes jeunes (babies jusque U21), si plusieurs frères sont affiliés au club, l'aîné paie la cotisation « 1^{er} enfant » et les autres paient la cotisation « Suivant(s) ». Ce qui représente une réduction de **50 EUR** sur la cotisation de base.

La cotisation annuelle des joueurs est indivisible et elle est due en totalité par le simple fait de leur demande d'admission. Ni la faculté offerte de payer la cotisation en plusieurs tranches, ni le fait de ne pas ou plus participer aux activités du club, même en raison d'une blessure ou d'un cas de force majeure, ni la démission, la suspension ou l'exclusion du membre n'emportent de dérogation à cette règle. De même comme la cotisation n'est pas un prix, puisque le coût des activités est supérieur au montant de la cotisation, le fait que les activités soient modifiées, diminuées ou supprimées n'engendre pas de droit à une diminution ou à un remboursement, sauf si cette situation est la suite d'une faute grave du club.

La cotisation comprend un chèque repas vous offrant la gratuité sur un des deux repas organisés par le club.

Le Comité suspendra le joueur qui **NE** sera **PAS** en ordre de **cotisation après le 15/09** (voir notre Règlement d'Ordre Intérieur sur notre site).

Le montant de la cotisation est à verser sur le compte ING **BE38 3631 0745 9872** du **ROYAL GALLIA B.C. BEEZ**

Communication : « NOM et PRENOM DU JOUEUR + EQUIPE à laquelle il appartient »

Quel montant payer ?

- **Le joueur qui n'était pas affilié au club la saison passée**, paie le montant « **1ere affiliation** » au moment de son inscription au club.
- **Pour les joueurs (jeunes et séniors) qui étaient déjà affiliés au club la saison dernière**, une **réduction de 15 €** sur la cotisation de base est octroyée si le paiement se fait **AVANT le 16/07**.
- **Les cotisations doivent être payées AU PLUS TARD le 15/08**. Dans le cas contraire, le joueur se verra imposer une **amende de 15 €** si le paiement a lieu entre le 15/08 et le 30/08. A partir du 1^{er} septembre, une amende de 15 € par mois de retard sera appliquée (septembre +15 € ; octobre +30€ ; ...).

Facilité offerte par le club :

- **Pour les parents et les joueurs qui éprouvent des difficultés financières**, il est possible de payer en 3 fois la cotisation (septembre, octobre, novembre) moyennant **l'accord préalable** du club. Dans ce cas, le

montant à payer sera celui de la cotisation de base. Les amendes s'appliqueront en cas de non-respect de l'accord.

Intervention de la Mutuelle :

- Votre mutuelle intervient dans les frais d'inscription à un club sportif. En général, vous retouchez 40 ou 50 EUR par enfant affilié.
- Vous pouvez télécharger le document sur le site de votre mutuelle et l'envoyer par email au secrétariat (secretaire@galliabeez.be). Il sera rapidement complété et renvoyé par email.
- Vous pouvez également déposer une version papier dans le bac du secrétaire, mais le traitement prendra alors un peu plus de temps.

Pour tout **problème, litige ou demande particulière**, merci d'envoyer un email au secrétariat

(secretaire@galliabeez.be).

		Avant le 16/07	Cotisation de base	Après 15/08	A partir du 01/09	
		(si inscrit à beez en 2021-2022)	1ère affil. ou du 16/07 au 15/08			
Babies – U6	1er enfant	165,00 €	180,00 €	195,00 €	210,00 €	+ 15 € par mois de retard
	<i>Suivant(s)</i>	115,00 €	130,00 €	145,00 €	160,00 €	
U8 Provinciaux	1er enfant	205,00 €	220,00 €	235,00 €	250,00 €	
	<i>Suivant(s)</i>	155,00 €	170,00 €	185,00 €	200,00 €	
U10-U12	1er enfant	235,00 €	250,00 €	265,00 €	280,00 €	
	<i>Suivant(s)</i>	185,00 €	200,00 €	215,00 €	230,00 €	
U14 - U16 Provinciaux	1er enfant	255,00 €	270,00 €	285,00 €	300,00 €	
	<i>Suivant(s)</i>	205,00 €	220,00 €	235,00 €	250,00 €	
U14 - U16 - U17 – U18 - U21 Régionaux	1er enfant	315,00 €	330,00 €	345,00 €	360,00 €	
	<i>Suivant(s)</i>	265,00 €	280,00 €	295,00 €	310,00 €	
Seniors P3		255,00 €	270,00 €	285,00 €	300,00 €	
Seniors R2 - P1		315,00 €	330,00 €	345,00 €	360,00 €	

6. Certificat médical

Nous vous demandons de bien vouloir faire compléter **le certificat de l'AWBB (et pas un autre !)** repris ci-dessous pour **le premier match officiel** (coupe AWBB, de Province ou championnat). Celui-ci sera **remis à l'entraîneur** de votre équipe le plus rapidement possible (**de préférence lors du 1^{er} entraînement**).

Un joueur sans certificat médical ne peut pas être aligné en match.

Attention : Le joueur ou la personne responsable (si le joueur est mineur) doit **dater et signer le certificat** (lutte contre le dopage).



CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2022 – 2023

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-
ball.

Fait à, le
Identification du médecin Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage. Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »
Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

A découper et à remettre à son entraîneur **AVANT** la 1^{ère} rencontre

Merci également de bien vouloir scanner le certificat complété et de l'envoyer au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be). Ceci permettra de gagner du temps si vous deviez, en cours de saison, jouer pour une deuxième équipe.

7. **Communication**

Afin de faciliter et d'accélérer la communication, le club privilégie la **newsletter** (informations diverses du coach ou du comité, les activités et événements du club, les rappels, ...).

De votre côté, vous pouvez adresser toutes vos demandes par email au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be).

Consultez également notre site internet (www.galliabeez.be) et notre groupe facebook (<https://www.facebook.com/BCGalliaBeez>) qui seront très régulièrement mis à jour avec les résultats des matchs, les débriefings des coaches, des photos, ...

8. **Esprit sportif**

L'esprit sportif ou fair-play est essentiel pour réussir à promouvoir et à développer le sport.

Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit.

Le fair-play signifie bien plus que le respect des règles ; il couvre des notions d'amitié et de respect de l'autre.

Respectons **l'arbitre et les joueurs**, ainsi nous serons respectés et donnerons une bonne image de notre sport et de notre club.

Le fair-play, c'est le respect de l'arbitre, de l'adversaire, des horaires, ... et de soi-même.

9. Rôle des parents

Le comité ne pouvant pas tout assumer seul, notre club ne peut fonctionner que grâce à la participation bénévole de ses membres. L'inscription au club d'un (jeune) joueur va de pair avec une participation des parents (et des joueurs) à la vie du club. Cette participation revêt différentes formes (faire le chrono et la table lors d'un match, aider à la gestion du bar, etc.). Il s'agit toujours de contributions occasionnelles, flexibles et d'ampleur modeste (c'est « un coup de main », même si les aides plus régulières et plus importantes sont évidemment les bienvenues pour ceux qui le peuvent). Si vous n'êtes pas habitué à des tâches liées au basket (chrono, table...), pas d'inquiétude : une formation est organisée en début de saison.

Si l'équipe alignée n'est pas en mesure de remplir les fonctions d'officiels (à domicile : délégué au terrain, chronométreur et chronométreur de tir si d'application ; à l'extérieur : délégué au terrain et marqueur), elle est déclarée « forfait » et devra payer une amende.

Dans chaque équipe, nous recherchons au début de saison un délégué dont la tâche principale est d'assister le coach (d'un point de vue organisationnel) et de veiller au bon fonctionnement de l'équipe en coordination avec la direction du club.

Si vous êtes volontaires pour exercer ces fonctions, merci d'envoyer un email vers le secrétariat.

D'avance merci pour votre engagement.

10. Quelques éléments d'ordre pratique

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'e-mail doit être communiqué au secrétariat du club.

Au terme du match, tous les équipements seront déposés dans le bac prévu à cet effet et chaque joueur, à tour de rôle, reprendra l'ensemble des équipements de l'équipe pour les lessiver. Il devra les ramener propres pour le premier entraînement de la semaine.

Pour tous les joueurs (si pas de photo sur la licence AWBB), remettre obligatoirement votre carte d'identité à votre délégué, et ce dès votre arrivée. Tout oubli entraîne un forfait et une amende pour le club qui sera à charge du joueur.

11. Assurance

Que faire en cas d'accident ?

1. Vous vous blessez lors d'une activité sportive.
2. Vous complétez le formulaire fourni par ETHIAS.

(<https://www.awbb.be/wp-content/uploads/2018/08/declarationaccident.pdf>).

3. Lors de votre visite médicale, vous faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Vous gardez une copie de tous les documents.
5. Vous scannez les documents et les envoyez au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be).
6. Le secrétariat vous enverra le numéro de dossier.
7. Vous enverrez un scan de toutes les factures ou certificats au secrétariat du club en mentionnant votre numéro de dossier. Les originaux doivent être transmis directement à l'assureur en mentionnant le numéro de dossier.

A noter que l'assurance ne rembourse que les produits reconnus par les MUTUELLES. Les produits non remboursés par votre mutuelle ne le seront pas non plus par l'assurance, ni par le club. Il est important de signaler ceci à votre médecin lors des prescriptions médicales, de pose de bandages, de plâtres, etc...

IMPORTANT :

- Toujours indiquer le n° du dossier lors de tout échange de correspondance avec l'assureur ou le club.
- **Il est INDISPENSABLE d'être en possession et d'avoir transmis au club un CERTIFICAT DE GUERISON « AVANT » toute reprise.** La compagnie n'accepterait pas une nouvelle déclaration d'accident sans que le dossier précédant ne soit clôturé. **Ce certificat de guérison vous sera fourni par un médecin.**

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Président : Luciano BATTOCCHIO ; 33, rue de Forêt à 5000 Beez

0497 52 80 06 president@galliabeez.be

Secrétaire : Claude DETHIER ; 24, rue des Framboises à 5000 Beez

0473 56 10 24 secretaire@galliabeez.be

Trésorière : Isabelle PINSMAILLE

0497 29 75 57 tresoreriegallia@yahoo.be

Directeur technique : Hervé FORTHOMME

0473 18 91 54 dt@galliabeez.be

Responsable calendrier : Marc SALMON

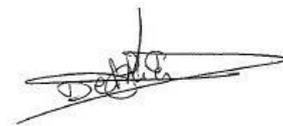
0495 68 68 97 calendrier@galliabeez.be

Notre kiné dévouée : Coralie WEYNANTS

0493 56 91 37

En attendant de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Pour le Comité du RGBCB



Claude Dethier

Secrétaire